

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-:-:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-:-:-:-

DECRET N°75-317 du 28 novembre 1975

portant intérim du Ministre de la  
Santé Publique et des Affaires Socia-  
les.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du Gouverne-  
ment et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le Décret n° 74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services ratta-  
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des  
membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents;

D E C R E T E

ARTICLE 1er. - Pour compter de lundi 1er décembre 1975 le Capitaine HONVOH Augustin, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales pendant l'absence du Capitaine Issifou BOURAIMA.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 novembre 1975

Par le Président de la République, Chef  
de l'Etat, Chef du Gouvernement

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - SGG 4 - MSPAS-MPSCAE 4 - autres ministères 12 - SPD 2 -  
IAA-DCCT-IGF-Gde Chanc. 4 - ONEPI 1 - DPE-DGAJL-INSAE 6 - CNR 4 - JORD 1.